



DÉCISION

N° : 2024- 90

Exécutoire le : 03 MAI 2024

Publiée / Notifiée le : 03 MAI 2024

Visée le : 24 AVR. 2024

COMMANDE PUBLIQUE
Accord cadre n°2021 47
Nettoyage des sites touristiques de Grand Lac
Avenant n° 02 relatif à des prix nouveaux

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure formalisée,
Considérant la notification effectuée le 17/01/2022 à l'entreprise STEAM multiservices

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

Suite aux aménagements touristiques réalisés et afin d'adapter les commandes aux prestations à réaliser il convient de créer des prix nouveaux au marché concernant les sites du Revard et des gorges du Sierroz

Il n'a aucune incidence financière, le montant maximum annuel reste inchangé

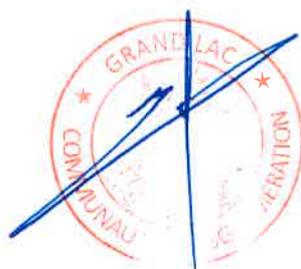
ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- STEAM Multiservices

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.



Aix-les-Bains,

22 AVR. 2024

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER



Marché n° 2021 - 47
Nettoyage des sites touristiques de Grand Lac

AVENANT N°2

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

L'entreprise STEAM MULTISERVICES, domiciliée Parc d'Activité des Verts Prés – 8 bis route des Creuses – 74960 CRAN GEVRIER, représentée par Madame Thérèse LOPES, et désigné ci-après par l'expression « STEAM MULTISERVICES »,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de prestations de services relatif au nettoyage des sites touristiques, Grand Lac a confié à l'entreprise STEAM MULTISERVICES, domiciliée Parc d'Activités des verts prés – 8 bis route des Creuses – 74960 CRAN GEVRIER, l'entretien des sites touristiques de Grand Lac pour un montant maximum annuel de 150.000,00 € HT (180.000,00 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert sous forme d'accord cadre à bons de commande.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Suite aux aménagements touristiques réalisés et afin d'adapter les commandes aux prestations à réaliser il convient de créer des prix nouveaux au marché.

CONSIGNES D'EXECUTION		
Prix N°	Lieu	Consignes d'exécution
Nettoyage sanitaires Revard Haut		
REVS1A	Revard Haut	A chaque réalisation : <ul style="list-style-type: none">• Lavage des sols• Récurage soigné et désinfection des éléments sanitaires et cuvettes WC y compris le fond de la cuvette• Nettoyage des miroirs et robinetteries• Vidage et nettoyage des poubelles y compris fond de poubelle si présence de détrit.• Vidage et nettoyage des poubelles hygiène féminine y compris fond de poubelle si présence de détrit.• Elimination des toiles d'araignées• Approvisionnement et mise en place des fournitures (papier WC, savon) et des produits de désinfection.• Détartrage de l'inox des blocs sanitaires• Nettoyage des siphons de sol.• Débouchage des toilettes et des siphons de lavabo si nécessaire Les fréquences : Voir tableau des fréquences en annexe. Les dates et la fréquence sont données à titre indicative. En fonction de la fréquentation, les prestations pourront varier.
REVS1B		
REVS1C		
Nettoyage sanitaires plage aux dames		
REVS2A	Revard Bas	A chaque réalisation : <ul style="list-style-type: none">• Lavage des sols• Récurage soigné et désinfection des éléments sanitaires et cuvettes WC y compris le fond de la cuvette• Nettoyage des miroirs et robinetteries• Vidage et nettoyage des poubelles y compris fond de poubelle si présence de détrit.• Vidage et nettoyage des poubelles hygiène féminine y compris fond de poubelle si présence de détrit.• Elimination des toiles d'araignées• Approvisionnement et mise en place des fournitures (papier WC, savon) et des produits de désinfection.
REVS2B		
REVS2C		

		<ul style="list-style-type: none"> • Détartrage de l'inox des blocs sanitaires • Nettoyage des siphons de sol. • Débouchage des toilettes et des siphons de lavabo si nécessaire <p>Les fréquences : Voir tableau des fréquences en annexe.</p> <p>Les dates et la fréquence sont données à titre indicative. En fonction de la fréquentation, les prestations pourront varier.</p>
Nettoyage sanitaires Sanisphere Gorges du Sierroe		
GSS1A	Gorges du Sierroz	<p>A chaque réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des sols • Récupération soignée et désinfection des éléments sanitaires et cuvettes WC • Elimination des toiles d'araignées • Approvisionnement et mise en place des fournitures (papier WC, gel hydro-alcoolique). <p>Les fréquences : Voir tableau des fréquences en annexe.</p> <p>Les dates et la fréquence sont données à titre indicative. En fonction de la fréquentation, les prestations pourront varier.</p>
GSS1B		
GSS1C		
Nettoyage Revard : espaces végétalisés + parkings		
REVN1A	Revard	<p>Une limite géographique des prestations est décrite sur les plans des zones. Toutefois, il convient d'accepter, voire d'encourager une zone de 2 mètres de dépassement de ramassages des déchets.</p> <p>Le prestataire devra ramasser tous les débris (papiers, cigarettes, déchets de tous genres...). Vous jetterez les déchets dans les conteneurs spécifiques situés sur le site.</p> <p>Le nettoyage pourra s'effectuer de manière manuelle et/ou mécanisé.</p> <p>A chaque réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ramassage et évacuation des débris au sol et dans les plantations • Vidage des poubelles et remplacement du sac poubelle • Nettoyage et ramassage des débris autour et au fond de la poubelle. <p>Les fréquences : Voir tableau des fréquences en annexe.</p> <p>Les dates et la fréquence sont données à titre indicative. En fonction de la fréquentation, les prestations pourront varier.</p>
REVN1B		
REVN1C		

Localisation des espaces à exploiter en correspondance des tarifs REVN :

Belvédère : espace belvédère + pontons + parking + sanitaire



Route Revard : sanitaire + placette



ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Création de quatre prix nouveaux.

Prix N°	Lieu	Désignation	Type	Prix unitaire € HT	Nb prestations / an (Estimation)	Total HT
Nettoyage sanitaires Revard Haut						
REVS1A	Revard	Jour ouvrable	Forfait	45,00	148	6660€ 00
REVS1B		Dimanche	Forfait	54,00	30	1620€ 00
REVS1C		Férié	Forfait	67,50	6	405€ 00
Nettoyage sanitaires Revard Bas						
REVS2A	Revard	Jour ouvrable	Forfait	45,00	148	6660€ 00
REVS2B		Dimanche	Forfait	54,00	17	918€ 00
REVS2C		Férié	Forfait	67,50	5	337€ 50
Nettoyage Revard : espaces végétalisés + parking						
REVN1A	Revard	Jour ouvrable	Forfait	51,00	59	3009€ 00
REVN1B		Dimanche	Forfait	64,20	0	€
REVN1C		Férié	Forfait	76,50	3	229€ 50
Nettoyage sanitaires Sanisphere Gorges du Sierroz						
GSS1A	Gorges Sierroz	Jour ouvrable	Forfait	25,00	148	3700€ 00
GSS1B		Dimanche	Forfait	30,00	17	510€ 00
GSS1C		Férié	Forfait	37,50	5	187€ 50

Le montant maximum annuel reste inchangé.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À Gran Genève, le 03 Avril 2016 A , le

Pour la société STEAM MULTISERVICES,

Mme Thérèse LOPES
Directrice de la société

STEAM MULTISERVICES S.A.

8 Bis Route des Creuses

P/ ~~74961~~

74961 ~~AGEVILLE~~

Tel. 04.50.52.18.57

Siret : 350 486 841 00041 - APE 8121 Z

Pour GRAND LAC,

22 AVR. 2024

Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision n.2024-90 relative à l'accord cadre n.2021 47 : Nettoyage des sites touristiques de Grand Lac - Avenant n.02 relatif à des prix nouveaux

Date de transmission de l'acte : 24/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 24/04/2024

Numéro de l'acte : dec665 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240422-dec665-CC

Date de décision : 22/04/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)